

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN DE
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR)
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (CMQ) - RIVE NORD**

Sixième séance de consultation tenue le 11 février 2016 à 9 h

Agglomération de Québec

Édifice Andrée P.-Boucher - 1130, route de l'Église, Québec, Québec

Compte rendu

Sont présents

Commissaires

- M. Jeannot Richard, président, membre indépendant
- M^{me} Anne-Marie Gargano-Huard, représentante du milieu des affaires (institutionnel)
- M. Yves Fortin, représentant du milieu syndical
- M. Christophe Roubinet, représentant du milieu sociocommunautaire
- M. Alexandre Turgeon, représentant des groupes de protection de l'environnement
- M. Steeve Verret, commissaire, membre du conseil de la Ville de Québec et de la CMQ

Équipe de soutien technique

- M^{me} Luce Bergeron, coordonnatrice du PMGMR, CMQ
 - M. Benoît Massicotte, coordonnateur aux communications et à la planification, CMQ
 - M^{me} Sandra Messih, directrice de projet, Chamard - stratégies environnementales
 - M. Jean-François Mathieu, conseiller en environnement, Ville de Québec
 - M. Michel Venne, animateur, Institut du Nouveau Monde
 - M. Gilles Paré, secrétaire de la Commission
-

SOMMAIRE

1. Contexte

- 1.1. Déroulement de la séance
- 1.2. Présence et participation

2. Présentation de mémoires et exposé

- 2.1. Présentation de mémoires
- 2.2. Exposé

3. Interventions de citoyens

4. Conclusion

- Annexe 1 : Liste des personnes inscrites à la séance de consultation
- Annexe 2 : Liste des documents déposés

1. Contexte

1.1. Déroulement de la séance

M. Richard souhaite la bienvenue aux participants et présente les commissaires ainsi que les membres et le rôle de l'équipe de soutien technique. Il fait part du mandat de la Commission et fait un rappel de l'historique de la démarche d'élaboration du PMGMR ainsi que des étapes à venir. Il explique le déroulement de la séance de consultation publique :

- Vidéo présentant les grandes lignes du projet de PMGMR;
- Présentation des mémoires;
- Période de questions des commissaires;
- Interventions des personnes inscrites;
- Interventions libres (en fonction du temps disponible).

M. Venne explique le rôle qu'il va jouer à titre d'animateur de la séance de consultation, notamment en ce qui concerne le respect des limites de temps allouées aux échanges, soit 10 minutes pour chacune des interventions (commentaires, questions, réponses), et ce, en considérant que la durée maximale de la séance est de trois heures.

Par ailleurs, il précise que le rôle de la Commission est d'être à l'écoute des personnes qui viennent s'exprimer. Les commissaires vont s'assurer d'avoir bien compris les commentaires et les suggestions qui auront été exposés et de les rapporter correctement. Il souligne que l'ensemble du contenu des mémoires présentés en cours de séance sera pris en considération, le but de leur présentation à la Commission étant de faire ressortir les messages clés.

1.2. Présence et participation

Il y a eu 7 personnes qui se sont inscrites à cette consultation qui a fait l'objet de plusieurs interventions (Annexe 1). La séance a débuté à 9 h et s'est terminée à 12 h, soit une durée totale de trois heures.

Les interventions se sont faites de façon ordonnée et respectueuse. Tous les efforts ont été faits pour inciter les gens à s'exprimer.

2. Présentation de mémoires et exposés

Il y a quatre présentations dont trois par des intervenants qui ont déposé un mémoire (*voir liste des documents déposés en annexe 2*). Les **faits saillants** des commentaires et suggestions exprimés par ces intervenants dans le cadre de leurs exposés et en réponse aux questions des commissaires sont les suivants :

2.1. Présentation de mémoires

1. Entraide diabétique du Québec

Mémoire présenté par M^{me} Hélène House, directrice, Développement des affaires et Communications : voir Annexe 2 - no 1.

Après avoir rappelé la mission d'Entraide diabétique du Québec (EDQ) et son implication dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la CMQ, on présente les principaux enjeux auxquels l'organisme doit faire face et des avenues de solution que l'on propose d'intégrer au projet de PMGMR soit :

- Instaurer un règlement garantissant une cohabitation harmonieuse des boîtes de dons dans l'aménagement urbain et qui permet d'assurer l'intégrité des organismes habilités à recueillir le contenu des boîtes de dons à des fins de charité (mesure 3).
- Permettre aux organismes de charité d'installer des boîtes de dons près de certains bâtiments municipaux et dans certaines aires publiques, là où la fréquentation le justifie et en collaboration avec les municipalités (mesure 7).
- Inclure le textile dans les campagnes de sensibilisation et d'information adressées à la population et identifier les lieux où elle peut se départir de ses vêtements et articles divers dans les boîtes d'organismes reconnus (mesures 2 et 11).
- Faire la récupération de textile et de menus objets dans les immeubles multilogements en installant des bacs sur roulettes gérés par les organismes de bienfaisance (mesure 6).
- Inclure la récupération du textile dans tous les écocentres en y installant des boîtes de récupération gérées par les organismes de bienfaisance (mesure 16).
- Afin d'apporter un angle nouveau sur les modes de récupération de textiles et menus objets, inviter l'EDQ à siéger sur une table de concertation (orientation 3).

On souligne qu'Entraide diabétique Québec souhaite collaborer avec les différents acteurs du milieu pour apporter des solutions viables à la gestion des matières résiduelles.

2. Les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)

Mémoire présenté par M^{me} Estelle Richard, organisatrice communautaire et M^{me} Johanne Robitaille, bénévole : voir Annexe 2 - no 2.

Après avoir présenté la mission de l'ATQ, on présente les principes et les objectifs du projet « Sauve ta bouffe », qui ont été lancés par l'organisme en 2012 et qui visent à outiller et à informer le consommateur en vue de réduire le gaspillage alimentaire à la source. On propose quatre grands moyens pour diminuer la quantité des déchets alimentaires dans les foyers québécois et améliorer les comportements alimentaires et l'autonomie en cuisine, soit :

- Amorcer une collecte de données sur le gaspillage alimentaire : la CMQ pourrait effectuer une étude sur le gaspillage alimentaire des ménages en s'inspirant d'études similaires effectuées en Europe.
- Tenir une campagne d'ISÉ pour le grand public : on propose que cette campagne soit chapeautée par un comité d'orientation formé d'experts techniques, universitaires et culinaires œuvrant dans les domaines du gaspillage alimentaire, de la réduction des déchets, de la protection de l'environnement et de l'alimentation durable; par ailleurs, on est d'avis que le budget prévu pour l'ISÉ dans le projet de PMGMR n'est pas suffisant et qu'il devrait tenir compte de l'inflation.
- Adopter des politiques et règlements relativement au gaspillage alimentaire : la CMQ pourrait jouer un rôle d'influence auprès des gouvernements fédéral et provincial pour renforcer les outils légaux et réglementaires destinés à réduire le gaspillage alimentaire à la source.

- Encourager les organismes qui luttent contre le gaspillage alimentaire : les programmes de financement de projets de lutte contre le gaspillage alimentaire sont inadéquats du fait qu'ils sont souvent ponctuels, non récurrents et demandent une lourde reddition de compte; la CMQ et ses composantes devraient par conséquent offrir un soutien à la mission des organismes du territoire qui œuvrent pour une meilleure gestion des matières résiduelles.

En terminant, on salue les objectifs ambitieux que se donne la CMQ, mais on souhaite que ceux-ci ne soient pas des vœux pieux comme l'ont été plusieurs objectifs du dernier PMGMR (2004-2008), que ce dernier n'a pas réussi à atteindre. Par ailleurs, on déplore le fait que d'ici la mise en service de l'usine de biométhanisation, prévue en 2021, les matières organiques continueront d'être envoyées à l'incinérateur, une installation dont on souhaite la fermeture. En attendant, on propose d'inciter les citoyens au compostage domestique ou communautaire. On est d'avis qu'il faut viser le zéro déchet et, pour ce faire, prévoir un plan de fermeture de l'incinérateur.

3. **Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ)**

Mémoire présenté par M. Hans Brouillette, directeur des affaires publiques : voir Annexe 2 - no 3.

Après avoir présenté la nature et le mandat de la CORPIQ, on fait état des principales préoccupations des propriétaires de logements locatifs par rapport au projet de PMGMR. Ces préoccupations se rapportent à certains aspects pratiques et à une quelconque responsabilisation relative au respect des directives ou règlements sur la gestion des matières résiduelles. Elles touchent également l'augmentation du coût de cette activité pour les propriétaires et sa répartition, lorsqu'elle doit se traduire en charge fiscale. Les principaux éléments soulevés en lien avec ces préoccupations sont les suivants :

- On prend bonne note des objectifs visés par le nouveau projet de PMGMR 2016-2021, mais on est conscient que derrière des visées ambitieuses se cachent souvent des réalités complexes et des difficultés de terrain qu'il importe de bien comprendre avant d'adopter une telle politique, notamment pour en assurer la réussite.
- La mise en place de la récupération des matières recyclables, qui sont des matières inorganiques, s'est déroulée sur une génération, avec des essais et erreurs qui ont permis des adaptations en fonction du milieu bâti.
- Or, la prochaine vague porte sur la récupération des matières organiques qui soulèvent d'autres difficultés liées d'abord aux problèmes d'espace physique dans les logements, à l'accès pour faire circuler les bacs de l'arrière vers l'avant des immeubles, à l'absence parfois de balcons extérieurs, ainsi qu'aux odeurs ou à la vermine.
- La menace d'infraction destinée aux propriétaires, mais dont la responsabilité incombe en réalité aux locataires, s'avère également un élément particulièrement préoccupant.
- On s'inquiète des dépassements potentiels des coûts d'application de certaines mesures du projet de PMGMR qui risquent de se retrouver à la charge des contribuables municipaux. On est d'avis que le modèle financier présenté par la CMQ et qui s'appuie en partie sur les programmes gouvernementaux est fragile compte tenu notamment du défi important lié à la valorisation des matières organiques. On s'inquiète que les coûts soient transférés aux citoyens via les propriétaires d'immeubles.

Par ailleurs, on indique que l'on compte procéder à un sondage pour connaître le pourcentage de propriétaires favorables à la récupération des matières résiduelles sur le territoire. On est disposé à identifier les meilleures pratiques dans les immeubles et à partager l'information à cet égard. On souligne par contre les difficultés rencontrées pour offrir des facilités de récupération dans les vieux immeubles et inciter les locataires à sortir leurs bacs en particulier dans le cas des propriétaires qui n'habitent pas leurs immeubles. On indique qu'on a besoin d'espace et de collectes plus fréquentes.

2.2. Exposé

1. Rôtisseries St-Hubert

Présentation faite par M Jean-François Léonard.

Les faits saillants de la présentation de M. Léonard sont les suivants:

- Le déploiement de la collecte des matières compostables dans les restaurants des Rôtisseries St-Hubert en octobre 2013 constitue une première dans les chaînes de restauration au Québec.
- Ce programme, qui subventionné par Recyc-Québec, est appliqué sur une base volontaire par les franchisés et le nombre de participants augmente.
- Le marché de la collecte a évolué au cours des dernières années et a suscité une compétition qui se traduit par des prix à la baisse; toutefois, les coûts sont plus élevés en région.
- L'évolution technologique, par exemple la venue des conteneurs semi-enfouis, va permettre de résoudre certains problèmes rencontrés dans le cadre de la gestion de ces activités.
- Il faut tenir compte en particulier des règles de salubrité et de sécurité qui sont fondamentales dans le domaine de la restauration.
- L'implantation de la future usine de biométhanisation de la Ville de Québec va contribuer à faciliter la gestion des matières organiques, mais ne règlera pas tout; on croit que la situation pourrait évoluer si le gouvernement décrète tel que prévu l'interdiction d'éliminer les matières organiques au début des années 2020.
- Il faudrait collaborer à améliorer la cohérence entre les réglementations d'urbanismes et les objectifs du PMGMR, afin de faciliter la collecte des matières compostables dans les restaurants, notamment en ce qui concerne les besoins en espace.
- On effectue un suivi serré des résultats de l'implantation de la collecte des matières organiques dans les établissements participants; par ailleurs, on croit qu'il faudrait mieux connaître les bénéfices d'un tel programme.

3. Interventions de citoyens

Des citoyens interviennent pour faire part de leurs commentaires ou suggestions, lesquelles font l'objet de réponses et de demandes de précisions de la part des commissaires, et lorsque requis, de complément d'information par les membres de l'équipe de soutien technique. Les faits saillants des interventions des citoyens et des éléments de réponses (*en italique*) qui leur sont apportés sont les suivants :

- 1) On souhaite la fermeture de l'incinérateur.
- 2) On souhaite obtenir davantage de budget pour les campagnes d'ISÉ.
- 3) On demande d'avoir plus de triage à la source et plus de points de dépôts pour la collecte des matières domestiques dangereuses.
- 4) On est d'avis qu'il faudrait adopter un règlement pour bannir les matières non recyclables.
- 5) On croit qu'il faudrait mettre en place des mesures coercitives pour les amener les ICI à recycler davantage.
- 6) On suggère de favoriser le compostage davantage.
- 7) On propose que la CMQ utilise le zéro déchet comme objectif et qu'elle s'assure que les objectifs du nouveau PMGMR soient atteints.

4. Conclusion

M. Venne s'assure que toutes les personnes qui le souhaitent aient pu s'exprimer. M. Richard remercie les participants et met fin à cette sixième séance de consultation en soulignant que tous ceux qui désirent assister aux autres séances de la Commission sont les bienvenus.

Rédigé par : Gilles Paré, secrétaire de la Commission

ANNEXE 1

Liste des personnes inscrites à la séance de consultation

Hélène House
Estelle Richard
Joanne Robitaille
Andréanne Wahlman
Audrey Roberge
Nicole Blouin
Hans Brouillette

ANNEXE 2

Liste des documents déposés

1. **ENTRAIDE DIABÉTIQUE DU QUÉBEC.** *Mémoire présenté à la Communauté métropolitaine de Québec dans le cadre de la consultation publique sur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2016-2021.* Québec, 26 janvier 2016, 15 p. + tableaux en annexe.
2. **LES AmiEs DE LA TERRE DE QUÉBEC.** *Réduisons à la source en diminuant le gaspillage alimentaire.* Mémoire présenté à la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord), dans le cadre de la Consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2016-2021. Québec, le 26 janvier 2016, 17 p. + 5 annexes.
3. **CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS DU QUÉBEC.** *Projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2016-2021.* Mémoire de la CORPIQ présenté à la Communauté métropolitaine de Québec. Québec, 11 février 2016, 14 p. + 2 annexes.